

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1443

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La grande peur des pétroliers

COMME JADIS LE prix du lait ou du pain... Quand ces aliments de base, vitaux dans le budget des ménages, augmentaient de quelques centimes, l'émotion était vive et politique. Etait touché le pouvoir d'achat élémentaire, celui de la vie, celui du coupe-faim. Aujourd'hui, autre époque, c'est l'essence qui est haussée à la dignité de prix politique.

Les Etats accréditent cette réaction par des taxes diverses, affectées, écologiques ou générales, auxquelles s'ajoute la TVA, qui, dans ce domaine, est pour une part un impôt sur l'impôt. Mais le choc récent n'est pas fiscal. C'est le prix avant impôt, sur le marché dit libre (en réalité cartellisé), qui a flambé. La ponction supplémentaire va pour l'essentiel dans la caisse des producteurs.

Or c'est à l'Etat seul que s'en prennent les entrepreneurs du transport, à l'ordinaire champions de la libre concurrence. Car la réaction première devrait être d'informer leurs clients qu'ils sont dans l'obligation de répercuter la hausse et de modifier de quelques pour-cent leurs offres. Or, curieusement au regard des principes toujours affichés, c'est cette décision

qui leur fait peur. Deux raisons l'expliquent. Une ordinaire: les entreprises faibles craignent que les entreprises fortes n'absorbent grâce à leur forte productivité une partie des coûts supplémentaires et finissent par les éliminer.

L'autre raison est la peur d'une restructuration économique entraînant des pertes de parts de marché. La rentabilité, pour les clients des transporteurs, de certaines pratiques risque d'être remise en cause: les flux tendus se révéleront moins avantageux

C'est à l'Etat que s'en prennent les entrepreneurs du transport, champions de la libre concurrence

qu'un stockage bien dosé, les sous-traitances et les délocalisations lointaines exploitant une main-d'œuvre bon marché seront majorées

du vrai coût de la distance, jusqu'ici niée. L'extrême mobilité cessera d'être un facteur négligeable de la production: renchérissement de l'espace-temps.

Le pétrole devenu plus onéreux signifie donc, indépendamment d'une légitime justification écologique, une lente et progressive restructuration économique, par le jeu d'un plus juste prix. Mais au lieu de relever ce défi, les transporteurs préfèrent utiliser la grogne générale pour obtenir ainsi quelque faveur particulière. Avec quelle crédibilité? AG